

SIMON ASSOCIES

Michèle Anahory assiste et conseille depuis plus de 25 ans les dirigeants et services juridiques d'industries dans le secteur de la santé, de l'agro-alimentaire et de l'environnement.

Accompagnée d'une équipe de 5 collaborateurs, Michèle Anahory traite régulièrement des dossiers auprès de grands groupes alimentaires, d'industries pharmaceutiques et institutions de la santé. Son expertise se porte sur l'ensemble des questions juridiques auxquelles tout produit est exposé tout au long de sa vie (produits agro-alimentaires, produits cosmétiques, produits de santé), de la R&D à la responsabilité produit, en passant par les questions réglementaires, d'accès au marché, de prix, de remboursement, de publicité, de distribution, de concurrence et de propriété intellectuelle sans oublier la gestion de crise notamment sanitaire.

Simon Associés a lancé un département Sciences du vivant, Santé et Environnement avec l'arrivée d'une équipe de 5 avocats dirigés par Michèle Anahory. Cette équipe intervient dans les domaines de la santé, de la cosmétique, de l'agroalimentaire, de l'environnement et de la collecte et du traitement des données sensibles en étroite collaboration avec les autres pratiques de Simon Associés, pour répondre aux besoins des clients français ou internationaux du cabinet.

www.simonassocies.com

Intervenants : Michèle ANAHORY, Avocate associée, Docteur en droit, SIMON ASSOCIÉS, avec Jean-Marc AUBERT, Président, IQVIA France